

Moudon, le 24 juin 2021

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 22 juin 2021
Présidence : Christophe Gertsch

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 69/21

Demande d'un crédit complémentaire de CHF 541'000.- pour la réfection des aménagements routiers, la création d'une place de rebroussement des bus et le remplacement de canalisations et conduites à l'Avenue de Lucens, aux écoles et à la Rue Grenade

- vu le préavis de la Municipalité No 69/21 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- attendu que cet objet a été porté à l'ordre du jour de la présente séance ;

décide :

- 1. autorise la Municipalité à poursuivre des travaux pour la réalisation de l'étape 1 du réaménagement du centre-ville,**
- 2. accorde à la Municipalité un crédit complémentaire maximum d'investissement de CHF 541'000.- TTC, dont à déduire toute subvention, participation ou aide éventuelle,**
- 3. prend acte que la dépense totale sera comptabilisée au bilan et amortie selon les possibilités du ménage communal, avec une durée maximale de trente ans,**
- 4. autorise formellement la Municipalité à emprunter partie ou tout de la dépense aux meilleures conditions du marché.**

Le préavis est accepté par 41 voix et 3 abstentions.

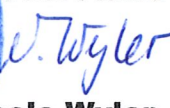
Ainsi délibéré en séance du 22 juin 2021.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président : La Secrétaire :



Christophe Gertsch



Nicole Wyler